



URGENT Recrute

UN(E) AGENT(E) POLYVALENT(E) PERISCOLAIRE Ecole d' Allos

24h hebdomadaires annualisées

Contrat de remplacement
A pourvoir immédiatement

 Allos (04)

➤ Contractuel en CDD
remplacement

★ Catégorie C
Adjoint territorial d'animation
BAFA ou CAP petite enfance

€ Rémunération statutaire
+ régime indemnitaire

 Candidatures
(CV et lettre de motivation)
à adresser dès que possible

A
Monsieur le Président de la CCAPV,
en précisant l'intitulé du poste.

- ressources-humaines@ccapv.fr
- Service Ressources Humaines
Communauté de Communes
Alpes Provence Verdon,
16, Place de Verdun, BP 2
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : +33 4 92 83 68 99
<https://ccapv.fr/>

Participez au bon fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires de l'école d'Allos!

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur multi site et au sein d'une équipe, l'agent polyvalent périscolaire aura pour mission de participer à la continuité et au bon fonctionnement du service périscolaire de l'école d'Allos sur le temps du matin, midi et soir. Dans le cadre de la continuité du service public et en fonction des nécessités de service, l'agent peut être amené(e) à intervenir ponctuellement les mercredis durant les périodes scolaires.

Ses principales missions seront :

- Participer à l'encadrement, la sécurité et l'animation d'un groupe d'enfants de 3 à 12 ans, (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir, mercredi).
- Participer aux tâches courantes des établissements (entretien des locaux, des matériaux et matériels de restauration, mise en place et service des repas, aménagements/rangements divers, ...).
- Participer à la dynamique globale des établissements scolaires.

PROFIL RECHERCHÉ

La CCAPV recherche avant tout une personne motivée faisant preuve d'une bonne capacité d'adaptation et souhaitant travailler avec un jeune public. Le diplôme tel que le BAFA ou le CAP AEPE est nécessaire.

- Capacités relationnelles et esprit d'équipe.
- Discrétion et confidentialité, sens du service public, respect du devoir de réserve
- Assiduité et ponctualité, respect des consignes.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- CDD de remplacement, reconductible en fonction de l'absence du fonctionnaire
- poste à 24h hebdomadaires annualisées soit :
 - 07h50/09h00 – 11h30/14h30 et 16h20/18h10
 - les lundi, mardi, jeudi et vendredi, en période scolaire,
 - peut être amené(e) à intervenir ponctuellement les mercredis durant les périodes scolaires mercredi de 08h/18h
- Rémunération attractive avec régime indemnitaire
- Contrats collectifs mutuelle santé et prévoyance avec participation employeur